

2026-03-31

2025-2081

Minéraux Propres + Clairs

ALGICIDE POUR EAU DE PISCINE
GRANULES SOLUBES
DOMESTIQUE

NO. D'HOM. 17668 L.P.A.

PRINCIPE ACTIF :

CUIVRE (PRÉSENT SOUS FORME DE SULFATE DE CUIVRE PENTAHYDRATÉ).....3,125%

AVERTISSEMENT: Des dépôts de sels de cuivre peuvent tacher les surfaces de la piscine. Des niveaux excessifs de cuivre augmenteront cette probabilité.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

C-Pool Minerals Inc.
122 Edward St.
St. Thomas ON N5P 1Z2
TÉLÉPHONE (SANS FRAIS) 1-855-824-7643

www.c-poolandspa.com

CONTENU NET 1kg ou 3 Kg
info: www.c-poolandspa.com

Depuis 1977 original
Tue les algues *
Réduit l'utilisation du chlore ou du sel *
Équilibre le pH *
clarifie l'eau *

MODE D'EMPLOI :

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui se traduira directement en contact avec des adultes, des enfants ou des animaux.

Pour des résultats optimaux, il faut s'assurer que la pompe et le filtre soient en bon état de fonctionnement. Avant d'ajouter Minéraux Propres + Clairs , nettoyer puis faire un traitement de choc de l'eau de piscine avec une solution de chlore ou de brome à 3 ppm.

Balancer l'eau comme suit :

- pH 7,2

2026-03-31

2025-2081

- Alcalinité totale entre 80 et 150 ppm.
- Dureté de calcium 200-300ppm

OUVERTURE : Comme dose minimum, ajouter 57 g (2 oz) de Minéraux Propres + Clairs par 4,500 L (1,000 gal) d'eau de piscine, ce qui causera une concentration minimum de 0,5 ppm de cuivre. Distribuer Minéraux Propres + Clairs en le parsemant sur la surface d'eau de piscine, à environ chaque mètre autour du périmètre de la piscine, évitant le revêtement de la piscine et les escaliers. Faire fonctionner le système de filtrage pendant 48 heures sans cesse, faisant un contre-courant dans le filtre à chaque 12 heures pendant la période de 48 heures. Retirer puis nettoyer les cartouches de filtrage. Passer l'aspirateur de piscine le lendemain. Par la suite, réduire la durée de fonctionnement de la pompe à la durée normale de 4 à 6 heures par jour.

ENTRETIEN HEBDOMADAIRE :

Comme dose minimum d'entretien, ajouter 3,5 g (1/8 once) de Minéraux Propres + Clairs par 4,500 L (1,000 gal) d'eau de piscine (une taux supplémentaire de 0,03 ppm) pour maintenir une lecture minimale de 0,5 ppm de cuivre. Ce montant sera normalement suffisant, selon la perte d'eau causée par le nettoyage à contre-courant du filtre, etc. Vérifier le taux de cuivre. Utiliser les trousse de lecture de cuivre disponibles dans les magasins, pour s'assurer que la concentration de cuivre soit maintenue entre 0,5 ppm et 1,0 ppm. Ne pas dépasser 1,0 ppm de cuivre. Ajouter un assainisseur pour obtenir une lecture idéale de 1,5 ppm. Si on utilise un distributeur de brome ou de chlore, le remplir et le mettre au réglage le plus bas. Vérifier et ajuster le pH à 7,2 pH. Pendant les périodes de température élevée ou d'usage intensif, il est conseillé d'utiliser un assainisseur une fois par jour.

FERMETURE : Une semaine avant la fermeture de la piscine, ajouter 28g (1 once) de Minéraux Propres + Clairs par 4,500 L (1,000 gal) d'eau de piscine. Distribuer Minéraux Propres + Clairs en le parsemant sur la surface d'eau de piscine, en évitant le revêtement de la piscine et les escaliers. Faire fonctionner le système de filtrage pendant la nuit. Le lendemain, faire un cycle de lavage et nettoyer les filtres à contre-courant, passer l'aspirateur de piscine puis nettoyer les filtres à contrecourant une deuxième fois. Enlever puis nettoyer la cartouche de filtre. Remettre le système de filtrage à son opération habituelle. Surchlorer la piscine lors de sa fermeture avec du chlore liquide (5-7 ppm). Une trousse d'analyse de fermeture n'est pas nécessaire.

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Minéraux Propres + Clairs Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Porter des lunettes de sécurité. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver. Nocif si avalé. Ne pas mélanger aux autres produits chimiques. **NE PAS** permettre aux adultes, aux enfants ni aux animaux de compagnie de pénétrer dans la zone traitée avant que le produit appliqué se soit entièrement déposé.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

2026-03-31

2025-2081

Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

Garder le contenant fermé lorsqu'on ne l'utilise pas. Entreposer ce produit dans un endroit sec et assez froid, hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

NE PAS réutiliser le contenant vide. Recycler le contenant vide si disponible, ou le jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale, territoriale, ou municipale.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.